

# LES TRANSPORTS PUBLICS AU CŒUR DU PAQUET FIT FOR 55 POUR UNE MOBILITE DÉCARBONÉE ET INCLUSIVE





# 📍 LES TRANSPORTS PUBLICS AU COEUR DU PAQUET FIT FOR 55 POUR UNE MOBILITE DÉCARBONÉE ET INCLUSIVE

Représentant 30% des émissions de GES en Europe et demeurant le seul secteur qui n'a pas réduit ses émissions depuis 1990, **le transport est particulièrement concerné par le paquet Fit for 55**. En effet, la mobilité a joué et continuera de jouer un rôle clé dans la poursuite des objectifs climatiques, et tout particulièrement dans le changement de paradigme concernant la consommation d'énergie des citoyens européens.

Les mesures proposées dans le paquet *Fit for 55* représentent une opportunité clé pour le secteur de la mobilité de permettre aux citoyens européens de se tourner naturellement vers des solutions de mobilité plus durables. **Dans ce contexte, le transport public est une solution essentielle pour accélérer la réduction des émissions du secteur des transports tout en étant un vecteur de cohésion sociale et territoriale.** A travers la révision des règles de taxation, le développement des infrastructures pour carburants alternatifs, l'introduction d'un mécanisme pollueur-payeur et la mise en place d'un fonds social pour soutenir la transition, Transdev considère que les institutions européennes disposent d'une opportunité unique d'impulser un véritable report modal au niveau de l'UE.

## RENFORCER LES INCITATIONS AU REPORT MODAL, LEVIER ESSENTIEL DE LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DU SECTEUR DES TRANSPORTS

Le véhicule électrique ne représente que 1% du parc automobile actuel. Son impact sur la décarbonation de la mobilité sera lent et dépend fortement du mix énergétique de chaque pays. **Selon les constructeurs, le véhicule électrique assurera au mieux une réduction de 20% des émissions en 2030** si le mix énergétique est décarboné, ce qui est loin d'être le cas pour la plupart des pays de l'UE. **Cela signifie que le report modal ou la réduction des distances doivent assurer ensemble une réduction de 56% des émissions<sup>1</sup>.**

Les distances parcourues dans chaque pays de l'UE sont stables et s'élèvent à 40 km/habitant/jour depuis 2000, hors déplacements internationaux. Les déplacements en zone urbaine constituent la majorité des émissions liées au transport, en particulier à cause des liaisons entre les villes et leurs zones périphériques qui représentent la majeure partie des émissions en zones urbaines. **A ce titre, le report modal représente une des solutions les plus efficaces pour réduire les émissions à travers la multiplication des transports publics urbains et suburbains.** Selon les pays, il faudrait ainsi multiplier par 2 voire 3 l'offre de transport public entre les villes-centres et leurs zones périphériques pour participer activement aux objectifs climatiques. La stratégie de l'UE en matière de mobilité devrait tenir compte de ces réalités.

***Le report modal est un élément clé de toute politique de transport qui vise à améliorer la durabilité des transports. Pour autant, un report modal massif ne sera possible que si des investissements importants sont réalisés pour augmenter l'offre de mobilité et la qualité des services dans les périphéries des aires urbaines.***

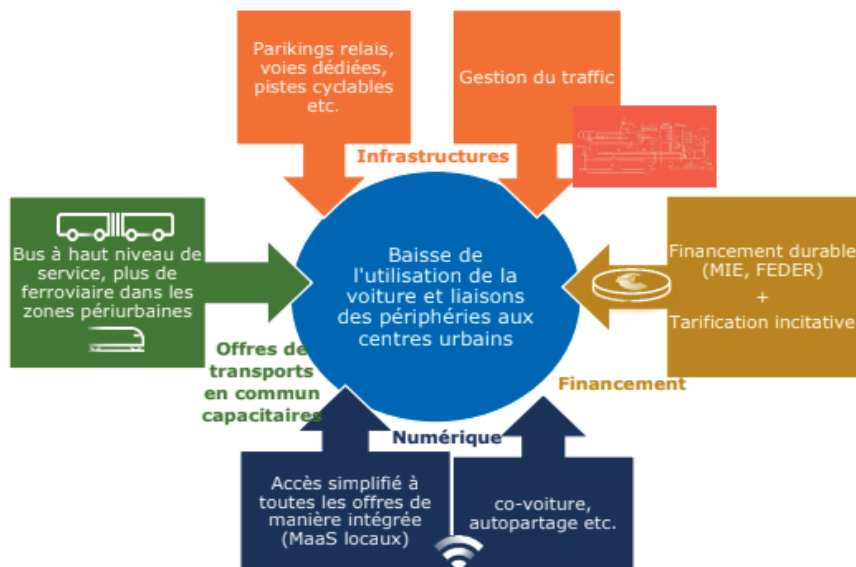
En agissant sur la mobilité quotidienne des citoyens, notamment dans les zones urbaines et leurs périphéries, il sera possible d'inverser la courbe des émissions de CO2 due aux transports en Europe. Il est donc indispensable d'encourager le report modal de la voiture individuelle vers les transports publics par des incitations législatives et politiques publiques significatives.

Tout d'abord, il apparaît nécessaire de procéder à une internalisation des coûts environnementaux des différents modes de transport afin d'encourager le passage de la voiture individuelle aux solutions de transport collectif. **La mise en place de mécanismes visant à fixer des limites d'émissions de GES pour chaque secteur industriel, y compris le secteur des transports, est un moyen approprié d'intégrer le principe du "pollueur-payeur" et d'encourager ainsi l'utilisation de solutions de mobilité plus durables.** Afin de déterminer le niveau d'impact de ces mesures, celles-ci devraient particulièrement tenir compte des émissions/passager transporté. Par ailleurs, l'introduction de normes exigeantes pour les voitures individuelles est également une condition préalable pour encourager le report modal. Cependant, ces normes plus strictes nécessiteront des investissements et des incitations politiques pour que les infrastructures et les flottes de transport public puissent absorber les flux d'utilisateurs.

<sup>1</sup> 70% des émissions des mobilités des personnes proviennent des trajets dits courtes distances, inférieurs à 80 km. Sur ces trajets, 80% des émissions proviennent des aires urbaines d'où les 56%. Dans ces 56%, les émissions dues à la mobilité des personnes dans le centre-ville ne pèsent que 2%

**Ce report modal doit se focaliser sur les liaisons villes et périphéries et entre les villes, en agissant sur 3 piliers :**

- **L'offre de transport** : services car express à haute fréquence, services ferroviaires dans les nœuds urbains
- **Les infrastructures multimodales** : mise à niveau du ferroviaire, voies réservées sur les artères routières pour le transport en commun et le covoiturage, parkings relais, hubs multimodaux. La politique vélo doit être pensée en lien direct avec les solutions de transports publics, puisque si le vélo est un outil idéal de la mobilité du quotidien, il ne peut gérer des distances trop importantes.
- **Les solutions numériques multimodales** : accéder de manière fluide à tous les services de mobilité via un support unique.



Enfin, **selon les chiffres de l'ERRAC<sup>1</sup>, le transport ferroviaire régional et périurbain représente 90% du nombre total de passagers circulant par voie ferroviaire et transporte 10 fois plus de passagers que le secteur de l'aviation et les services ferroviaires longue distance.** Si ces chiffres confirment une fois de plus la tendance européenne à une mobilité locale, ils démontrent également le rôle fondamental que doit tenir le transport ferroviaire dans la transition du secteur.

**Transdev rappelle la nécessité :**

- **d'une concurrence loyale et transparente entre les acteurs,**
- **des investissements dans les réseaux pour l'entretien et le développement des lignes périurbaines et rurales;**
- **du verdissement complet des infrastructures ferroviaires;**

L'Union européenne a l'opportunité de mettre en place un cadre contraignant permettant un plus grand report modal vers le transport ferroviaire.

**Le transfert modal est une étape essentielle pour décarboner le secteur des transports. Afin d'assurer une utilisation massive des transports publics, l'Union européenne doit fournir des incitations plus fortes à la mobilité durable.**

Transdev considère que l'extension du **système européen d'échange de quotas d'émission** au transport routier permettra d'assurer des conditions de concurrence équitables entre les modes de transport en tenant compte de leurs externalités. Dans le cadre de la mise en œuvre de tels instruments, Transdev estime que les ressources collectées par le système devraient être réaffectées au financement de services de transport plus durables. La transition énergétique a un coût très important qui nécessitera d'engager de nouvelles dépenses. Cependant, la mise en place de ce système ne sera efficace que si ces recettes sont clairement affectées à des alternatives à la voiture individuelle et à la compensation des ménages les plus touchés.

Transdev soutient l'introduction de **normes plus strictes pour les émissions de CO2 des véhicules légers**, à condition qu'elles soient complétées par des mesures visant à fournir aux citoyens des alternatives durables, permettant ainsi aux utilisateurs les plus vulnérables d'accéder à une mobilité abordable et fiable.

<sup>1</sup> The European Rail Research Advisory Council

# ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT PUBLIC AU BENEFICE DE L'INDUSTRIE EUROPEENNE

Figurant parmi les solutions les plus respectueuses de l'environnement, le transport public a un rôle clé à jouer dans la transition écologique et énergétique. **Au-delà des bénéfices du report modal, le transport public contribue également au développement de nouvelles formes de mobilité durable utilisant des sources d'énergie alternatives (électricité, hydrogène, gaz naturel, etc.).** A l'heure où les citoyens européens sont directement touchés dans leur vie quotidienne par l'impact du changement climatique et des crises internationales, l'Union européenne doit servir d'exemple. A ce titre, l'efficacité et la sobriété énergétiques doivent être prises en compte en promouvant des outils durables et d'avenir pour les citoyens. En effet, les nouvelles technologies du transport public permettent d'absorber et de distribuer des flux croissants de passagers, tout en réduisant leur empreinte carbone. Transdev est à l'avant-garde de cette transition grâce à l'expérimentation de carburants renouvelables et à des investissements importants dans les technologies à zéro émission pour le transport collectif. **Avec 1800 véhicules zéro-émission en exploitation fin 2021, Transdev est le premier opérateur de véhicules zéro-émission en Europe.** En parallèle, le groupe mène des expériences avec d'autres alternatives aux carburants fossiles (biogaz, bioéthanol, GNV, etc.), testées dans différentes régions.

En proposant différentes solutions techniques et en opérant dans de multiples réseaux et zones géographiques, le groupe vise à mettre en œuvre les solutions les plus efficaces et adaptées aux spécificités climatiques, géographiques et d'usage de chaque territoire. En effet, les solutions technologiques zéro-émission pour le transport routier de passagers sur longue distance étant encore peu développées, notamment dans les zones rurales, d'autres innovations peu polluantes doivent être encouragées pour offrir des alternatives durables et éviter les fractures territoriales. Le développement de solutions de transport de masse à émissions nulles ou faibles est donc une priorité fondamentale pour atteindre les objectifs climatiques.

**Les États membres doivent prendre leurs responsabilités pour soutenir les transports publics. Tout d'abord, l'introduction d'incitations financières pour le développement de solutions de mobilités alternatives est essentielle pour garantir une cohérence des investissements et des priorités politiques à l'égard des nouveaux objectifs climatiques.** Des investissements substantiels dans les carburants alternatifs sont donc nécessaires, en parallèle avec le développement des véhicules électriques, pour garantir aux usagers des transports un ensemble de solutions adaptées aux contraintes de leur territoire. Ensuite, les infrastructures sont essentielles pour assurer le développement de flottes de transport à émissions nulles et faibles et créer un environnement propice à la confiance autour de ces nouvelles technologies.

***Les mesures visant à soutenir le déploiement des infrastructures et des flottes de transport doivent tenir compte des différences sociales et territoriales des régions européennes en développant des solutions de transport à faible émission et à émission zéro.***

Transdev appelle à une révision de la **directive sur la taxation de l'énergie** qui permet aux transports publics locaux de passagers et aux transports collectifs de passagers **d'être éligibles à des exonérations ou incitations fiscales pour le développement de projets durables incluant des solutions à faibles et zéro émission.**

La révision de la **directive sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs** est l'occasion de s'assurer qu'un nombre suffisant de points de recharge et de ravitaillement est disponible sur les routes. Pour garantir un niveau adéquat de solutions de transport collectif, les États membres devraient être obligés de prendre en considération les infrastructures de transport public lors de la définition de leurs plans d'infrastructure.



# SOUTENIR LES CITOYENS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN ASSURANT UN SYSTÈME DE TRANSPORT INCLUSIF POUR LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Le déploiement des transports publics est également une bonne réponse aux enjeux sociaux. La mobilité des travailleurs est en effet l'un des principaux facteurs de résorption des disparités économiques et géographiques. **Il est donc nécessaire de renforcer les transports publics pour relier les périphéries aux centres d'emploi des zones urbaines afin de limiter les émissions de GES et d'améliorer la qualité de l'air.** En outre, en fournissant des solutions de mobilité adaptées, les transports publics assurent l'accès à une plus grande variété de solutions de transport qui facilitent l'intégration des citoyens dans la société. Ceci est particulièrement important pour les usagers des transports situés dans les zones rurales et à faible densité.

**En outre, les solutions de transport public sont proposées à un prix abordable et sont accessibles aux ménages vulnérables, représentant des coûts moins élevés que ceux des voitures.** En effet, bien que les véhicules électriques soient de plus en plus développés pour offrir des solutions de mobilité durable, ils sont encore chers et offrent une option unique. De plus, la multiplication des solutions de mobilité électrique entraînera probablement une frugalité énergétique qui touchera les ménages les plus vulnérables. **Ainsi, proposer des solutions de transport public adaptées aux ménages permettra d'augmenter leur pouvoir d'achat et de leur proposer des alternatives à la voiture individuelle.**

En parallèle, l'introduction de contraintes et de coûts supplémentaires résultant de la transition énergétique peut avoir des impacts sur les citoyens, et notamment sur les ménages les plus vulnérables. Le transport public étant déjà un levier majeur pour répondre aux enjeux d'équité et d'inclusion sociale, il apparaît également comme un élément essentiel pour l'équilibre social des territoires en assurant une transition énergétique inclusive et équitable. Dès lors, des investissements substantiels devraient être réalisés afin de garantir que les ménages vulnérables disposent d'une diversité d'options de mobilités durables.

**Les solutions de transport public et ferroviaire représentent des solutions de mobilité essentielles car elles peuvent être adaptées au territoire, à la demande et au nombre de passagers à transporter, ce qui en fait un élément clé de la transition énergétique et du pouvoir d'achat des habitants des zones périurbaines ou rurales.**

Transdev soutient l'initiative d'un **Fonds social pour le climat** pour atténuer les conséquences inattendues de l'internationalisation des coûts environnementaux. Pour que ce fonds soit utile et ait un impact substantiel, les investissements doivent être ciblés sur les secteurs de transition qui peuvent offrir des solutions alternatives durables aux citoyens. Cette priorité doit se refléter dans les plans d'investissements nationaux afin de souligner le rôle clé des transports publics dans la transition et de mobiliser des fonds plus importants à tous les niveaux (local, régional et national).

## À PROPOS DE TRANSDEV

En tant qu'opérateur et intégrateur global de mobilités, **Transdev** permet à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun. Transdev transporte 11 millions de passagers en moyenne au quotidien grâce à ses différents modes de transport et respectueux de l'environnement, qui connectent les individus et les communautés. Transdev conseille et accompagne, dans une collaboration durable, les collectivités territoriales et les entreprises : ce sont 83 000 femmes et hommes au service de ses clients et passagers. Transdev est codétenu par la **Caisse des Dépôts** à 66% et par le **Groupe Rethmann** à 34%. **En 2020, présent dans 17 pays, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,75 milliards d'euros, dont 75% en Europe.**

## CONTACT

**Laurent MAZILLE**  
Directeur Affaires Publiques  
Transdev Group  
laurent.mazille@transdev.com  
[www.transdev.com](http://www.transdev.com)

**Mihai CHIRCA**  
Responsable Affaires Européennes  
Transdev Group  
mihai.chirca@transdev.com  
[www.transdev.com](http://www.transdev.com)

